

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	15 (1927)
<b>Heft:</b>	256
 <b>Artikel:</b>	Les congrès de l'été
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-259121">https://doi.org/10.5169/seals-259121</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

œuvre sociale de grande importance. Si tout n'a pas encore été réglé selon le désir des spécialistes de la question, il y a tout lieu d'être heureux d'avoir atteint cette première étape, quitte à compléter cette législation dès que ce sera possible.

La question du régime des blés, qui avait si fortement ému les esprits lors de la votation du 5 décembre, a repartu à l'ordre du jour du National. Non pas qu'un nouveau projet qui ne comporte pas de monopole ait été soumis à la Chambre; on a simplement donné suite à la motion Duft, votée en décembre, de donner, par un arrêté fédéral, une base légale à la prolongation du régime actuel, jusqu'à ce qu'une nouvelle solution ait été trouvée. Cet arrêté fédéral remplace les pleins pouvoirs reconnus au Conseil fédéral pendant les années de guerre, et qui avaient permis l'établissement temporaire du monopole. La Chambre a voté cet arrêté sans tenir compte des scrupules constitutionnels qu'ont invoqués MM. Logoz, de Meuron et Hunziker.

La discussion du statut des fonctionnaires a été reprise par le Conseil des Etats sur les divergences qui ont survécu entre lui et le National. Fidèle à ses traditions conservatrices, la Haute Chambre a fait machine en arrière sur toute la ligne: elle s'est prononcée à nouveau en faveur de l'échelle de traitements antérieurement votée par elle, repoussant ainsi l'*« échelle Graf »*, considérablement plus élevée, adoptée par le National; elle a maintenu sa décision quant aux taux des indemnités de résidence, que le National avait dépassée en votant la création d'une 6<sup>e</sup> classe supérieure; elle est revenue au taux des allocations pour enfants de 120 fr. au lieu de 150; elle a décidé à une faible majorité d'entrer en matière sur un projet complémentaire du Conseil fédéral, qui propose une prolongation temporaire de la durée de travail dans le service des C.F.F., et enfin elle a repoussé par 17 voix contre 16 la compensation financière que le Conseil fédéral offrait alors aux cheminots, au moyen de primes à prélever sur les économies que réaliseraient cette prolongation du travail! Loin d'être liquidées, les divergences entre les deux Chambres se sont donc accrues au contraire, et le fossé entre l'aile nord et l'aile sud du Palais fédéral ne semble jamais avoir été aussi profond! Ce sera le tour du Conseil National de se prononcer à nouveau sur ces questions dès la prochaine session.

En revanche, le Conseil National ayant pu se rallier aux décisions du Conseil des Etats en ce qui concerne le Code pénal militaire, celui-ci a trouvé sa forme définitive. La voie est donc libre pour que les Chambres fédérales entreprennent enfin la discussion du Code pénal fédéral, auquel nos Sociétés féminines s'intéressent depuis si longtemps.

A. LEUCH.

refoulements, du gaspillage nerveux, on développera chez la jeune fille l'esprit de pureté, le sens de la dignité féminine, on la laissera se passionner pour les nobles causes et surtout s'élever aux sphères élevées de la morale et de la religion. Alors, l'auteur conclut, comme ses prédecesseurs, que l'âge ingrat, bien dirigé, deviendra « l'âge d'or » de la vie féminine!

M. E.

T. COMBE: *Quatre brins de trèfle*. 1 broch. éditée par la Ligue suisse des femmes abstinences. En vente à la Librairie des Semailles, rue Pépinet, 4, Lausanne, et chez Mme B. Curchod, Pontaise, 5, Lausanne.

Il faut un art consumé pour traiter un sujet en quelques pages, et T. Combe y est passée maître. Rien ne vaut une de ces brochures comme lecture à haute voix, pour des adultes au moins autant que pour des adolescents.

La dernière vient au bon moment; peut-être même un peu tard. Ce n'est pas d'aujourd'hui que des jeunes filles, qui ont rêvé d'un bonheur « rond », « carré » ou « en velours », ont négligé la prudence la plus élémentaire, et ne se sont pas défendues de l'alcool... Ce qui est plus rare, c'est la grand'mère, sa clairvoyance, sa patience, sa fermeté, sa tendresse, pour quatre petites-filles en quête de bonheur.

A lire donc dans toutes les sections de la Croix-Bleue, de l'Espresso ainé; à donner à toute jeune fille sortant du catéchisme. On fera lire cette brochure aux grands garçons aussi. Ils sauront alors ce que pensent d'eux leurs mères, leurs sœurs, leurs « amies », lorsqu'eux-mêmes ne sont pas abstinents, et qu'elles ont lu T. Combe. Et si j'étais un quatuor de jeunes filles, et si T. Combe était la précieuse mère-grand de la page 32, second alinéa, je sais bien ce qui arriverait à T. Combe... M.S.

## Les Congrès de l'été

### Le cinquantenaire de la Fédération internationale des Amies de la jeune Fille.

Neuchâtel s'apprête à célébrer le cinquantenaire de la fondation de la Fédération internationale des Amies de la Jeune Fille, et organise, à l'occasion de ce grand anniversaire, un Congrès qui durera du 31 mai au 3 juin 1927. Celui-ci débutera par une cérémonie religieuse qui se déroulera à la Collégiale de Neuchâtel. Présidée par M. le pasteur Schloesing, qui occupe à Mulhouse le poste de pasteur français, cette manifestation sera rehaussée par de la musique d'orgue et des choeurs de circonstance. La présidente internationale de la Fédération y prendra également la parole.

Mercredi 1<sup>er</sup> juin sera rempli par des travaux sur des sujets d'ordre moral et social, et cette journée se terminera par une manifestation officielle, à laquelle prendront part tous les invités au Congrès, délégués d'associations internationales, et représentants de nos gouvernements. Une soirée familiale au Palais Rougemont clôturera cette journée.

Les travaux reprendront jeudi matin, et, dans l'après-midi de cette seconde journée, tous les congressistes seront dirigés sur Grandson, où ils visiteront la Maison vaudoise d'éducation pour jeunes filles retardées. Le soir de ce même jour, il y aura une réunion publique avec projections lumineuses, où l'on verra défiler toute l'activité des Amies, sous forme de homes, de maisons hospitalières, etc.

Les séances du Congrès se termineront vendredi 3 juin. Excepté deux séances administratives réservées aux membres, elles sont toutes ouvertes au public, qui est cordialement invité à y prendre part.

(*Communiqué par le Bureau central international des Amies de la Jeune Fille.*)

### L'élimination de la fatigue inutile dans l'industrie.

C'est à ce sujet, dont chacun comprend vite l'importance, que l'Association internationale pour l'amélioration des conditions de travail dans l'industrie (nous abrégeons son titre officiel, dont le français sent trop cruellement la traduction!) consacrera son Cours de Vacances, qui aura lieu à Baveno sur les rives du Lac Majeur, du 19. au 25 juin. Les différentes conférences prévues porteront sur des points particuliers de l'état de fatigue, tels que *la fatigue oculaire, la fatigue de l'ouïe, la fatigue causée par des extrêmes de température, de poussière, de vapeur, etc., la fatigue causée par la position du travailleur, la fatigue de la journée de travail et les périodes de repos, etc., etc.*, et seront faites par des spécialistes, tels que Mrs. Gilbreth, la femme ingénieur bien connue, qui s'est fait une célébrité par ses études sur l'économie des forces employées, M. Pear, professeur de psychologie à l'Université de Manchester, M. Carozzi, directeur du service d'hygiène industrielle au B.I.T., M. Lipmann, professeur de psychologie à l'Université de Berlin, d'autres encore.

Ce Cours de Vacances, réservé aux membres de l'Association (mais il est facile d'en devenir membre pour toute personne s'intéressant aux problèmes sociaux), nous paraît présenter un attrait tout spécial, non seulement par le cadre enchanteur que lui offrira le Lac Majeur au début de l'été, mais aussi par les sujets traités. Car, du travail industriel, les observations faites ne pourraient-elles pas s'étendre aussi à d'autres catégories de travaux, moins fatigants physiquement peut-être, mais auxquels on pourrait appliquer avec fruit les moyens préconisés pour lutter contre une fatigue résultant de températures, d'éclairages, de positions du corps mal réglées?

(S'adresser, pour tout renseignement, au Secrétariat de l'Association, 10, Goethestrasse, Zurich.)

### Que faut-il entendre par la liberté en éducation ?

Les lacs du sud des Alpes ont décidément le monopole des réunions prévues pour cet été! puisque c'est à Locarno que se réunira, du 3 au 15 août, le IV<sup>e</sup> Congrès international d'Education nouvelle. Mais il est facile de se rendre compte que c'est une cause morale plus qu'esthétique qui a dicté le choix des organisateurs: car on voit bien, en parcourant le programme de ce Congrès, la place qu'y tient l'idée de la compréhension internationale, maintenant, toujours associée au nom de la charmante petite ville tessinoise! Citons les

conférences suivantes, toutes suivies de discussion: *la liberté: moyen ou but?* par M. P. Bovet, directeur de l'Institut J.-J. Rousseau; *la méthode des libres recherches à l'école*, par le Dr Decroly (Bruxelles); *les méthodes individuelles dans les écoles secondaires*, par Dr. Lucy Wilson, directrice de l'école supérieure de jeunes filles de Baltimore; *la liberté pour les maîtres*, par le Dr. Paulsen (Berlin), etc., etc. Une exposition de travaux enfantins et de matériel éducatif sera organisée pendant la durée du Congrès, et une place très large sera faite aux excursions en commun, à la musique... et même à une soirée dansante! Notre collaboratrice, Mme M. Butts, secrétaire du Bureau international d'éducation (4, rue Charles-Bonnet, Genève), est prête à fournir tous les renseignements que l'on voudra bien lui demander.

#### Femmes universitaires.

La réunion du Conseil de la Fédération internationale des femmes universitaires aura lieu à Vienne, les 26 et 27 juillet. On sait que le Congrès général des membres de cette Association se tiendra à Genève en 1928.

#### A travers les Sociétés Féminines

*Vacances pour mères de famille.* — L'Union des Femmes de Genève vient de prendre, sur la proposition de sa présidente, Mme Chappuis, une très heureuse initiative, qu'il convient de signaler aux lectrices du *Mouvement*, au moment où beaucoup d'entre elles songent à prendre, à la fin d'un long hiver de travail, quelques journées de vacances bien gagnées: c'est d'organiser des vacances pour mères de famille fatiguées, et auxquelles ferait le plus grand bien une semaine de repos physique et de détente morale passée à la campagne. Beaucoup ne peuvent absolument pas s'accorder ce bienfait pour des raisons purement pécuniaires, alors que pour d'autres, ce sont les difficultés de pourvoir aux soins du ménage, à la surveillance des enfants, etc., en leur absence, qui les arrêtent, comme aussi celles de savoir où passer, dans les meilleures conditions possibles, ce temps de repos. Aussi la Commission spécialement nommée à cet effet de l'Union des Femmes prévoit-elle une organisation très complète, qui, non seulement recueillera des fonds, mais encore fera des enquêtes, indiquera des pensions ou des familles, s'occupera des enfants, placera dans le ménage, si c'est nécessaire, une aide bénévole, etc., etc. Aucune distinction de nationalité ni de religion n'est faite pour les bénéficiaires, mais les étrangères doivent justifier d'au moins cinq ans de séjour à Genève. Un droit d'inscription minimum de 5 fr. est fixé, et des arrangements spéciaux peuvent être conclus avec des organisations philanthropiques désirant mettre leurs ressortissantes au bénéfice de ces avantages.

Bien que l'on ait évalué à 60 fr. seulement les frais, tout compris, de 10 jours de vacances, il est facile de se rendre compte que,

plus la Commission aura d'argent à sa disposition, à un plus grand nombre de mères de famille fatiguées elle pourra offrir ce repos si nécessaire. C'est pourquoi nous signalons cette initiative à la veille des vacances de Pâques, en ajoutant que toutes les contributions sont reçues avec reconnaissance. (Versements au compte de chèques de l'Union des Femmes, N° 1. 1198, en indiquant la mention: *Vacances pour mères de famille.*) Disons encore que, pour réunir le plus de fonds possible, une très originale et artistique exposition de vieilles dentelles et de bijoux anciens sera organisée au profit de ces « Vacances », dans les salons de la « Mutuelle Artistique », dès le 23 avril, exposition à laquelle nous souhaitons d'avance le plus vif succès.

E. Gd.

#### Carnet de la Quinzaine

Nous publions gratuitement sous cette rubrique tous les avis de conférences, de réunions, d'Assemblées, etc., organisées par des Sociétés féministes ou d'intérêt féminin, durant la quinzaine qui suit la parution de chacun de nos numéros. Pour pouvoir figurer dans cette liste, ces avis de conférences doivent être envoyés à la Rédaction du *Mouvement* avant le lundi *au plus tard* qui précède le vendredi où notre journal paraît à Genève. Prière de fournir bien exactement toutes les indications nécessaires.

Samedi 23 avril.

GENÈVE: Salons de la « Mutuelle artistique », 1, rue Beauregard, 15 h.: Vernissage de l'Exposition de vieilles dentelles et d'anciens bijoux, etc., organisée au profit des *Vacances pour mères de famille* de l'Union des Femmes. Thé.

Jeudi 28 avril.

NEUCHATEL: Cartel romand H. S. M.: Université, 14 h.: Assemblée générale de printemps. Ordre du jour: 1. *Comptes de 1926.* — 2. *Décision de principe sur le but de la campagne 1927-1928 (hygiène infantile).* — 3. *Divers et propositions individuelles.* — 4. *Quelques institutions de préservation féminine: Foyer des Amis de la Jeune Fille, Notre Maison, Jeunesse-Club, La Retraite.* — 5. *La stérilisation humaine: ses tendances médicales et sociales*, par le Dr M. Muret. Discussion. (Ce sujet a été inscrit à l'ordre du jour à la demande spéciale de membres du Cartel qu'inquiétait les tendances nouvelles à cet égard.) La séance est publique.

#### Madame ROULLET-PICCARD AVOCATE

du Barreau de Genève et du Barreau vaudois

a ouvert son étude à GENÈVE boul. Helvétique, 6, téléphone: Stand 64-70. - Consultations à LAUSANNE, le vendredi ou sur rendez-vous, rue J.-J. Cart, 6. - Téléphone 47-65

Vertretung vor den Genfer- und Waadtländergerichten.

#### Ecole d'Etudes sociales pour femmes - Genève subventionnée par la Confédération. Semestre d'été: 19 avril — 6 juillet 1927

Culture féminine générale : Cours de sciences économiques, juridiques et sociales. Préparation aux carrières d'activité sociale (Protection de l'enfance, suintendance d'usines, etc.) d'administration d'établissements hospitaliers, d'enseignement ménager et professionnel féminin, de secrétaires, de bibliothécaires, et de libraires.

Le Foyer de l'Ecole, où se donnent les cours de ménage; cuisine, coupe, mode, etc., reçoit des étudiantes de l'école et des élèves ménagères comme pensionnaires. Tous les cours peuvent être suivis par des auditeurs.

Programme 59 ct. et renseignements, par le secrétariat rue Ch. Bonnet, 6.

#### Institut J.-J. Rousseau 4, Rue Charles-Bonnet :: Genève

Semestre d'été: du 19 avril au 15 juillet.

Psychologie de l'enfant et pédagogie expérimentale

Professeurs : Mmes Antipoff, Artus, Audemars, Butts, Descœudres, Giacomini, Jentzer, Lafendel, Malan; MM. Bovet, Claparède, Hochstaetter, Malche, Meili, Oltramare, Piaget, Rossello, de Saussure, Vittoz, Walther, Weber-Bauler, etc.